



Première entreprise suisse dédiée aux tiny houses, Tiny VeRo Swiss conçoit à Malleray des micromaisons écologiques et personnalisées depuis plus de dix ans.

La **tiny house** trace son chemin en Suisse

Texte **Isabelle Jaccaud** Photos **Tiny VeRo Swiss**

Vivre mieux avec moins ? C'est le pari des tiny houses, ces micromaisons simples et écologiques. En Suisse, une association défend leur reconnaissance, tandis qu'une entreprise du Jura bernois en construit depuis plus de dix ans.

L'habitat léger séduit un nombre croissant de Suisses en quête de simplicité, d'autonomie ou de solutions face à la crise du logement.

Mais sur le plan juridique, ce mode d'habitat reste encore flou et peu reconnu. C'est pour combler ce vide que l'association romande HaLege a vu le jour en 2019.

«Il n'existait ni coordination, ni clarté sur ce qui est légalement autorisé, ni même une structure pour représenter les porteurs de projets», explique Christian Palma, coordinateur et cofondateur de l'association. Depuis, HaLege s'est imposé comme un interlocuteur clé pour les particuliers, les collectivités et les professionnels intéressés par ce type d'habitat.

L'un des principaux blocages concerne l'obtention d'un permis de construire, si l'on ne souhaite pas installer sa tiny house dans un

C'est quoi, une tiny house ?

Une tiny house est une micromaison de quelques dizaines de mètres carrés, conçue pour maximiser l'espace; elle est parfois mobile, sur roues, ou alors fixe. Elle privilégie l'autonomie, le minimalisme et une faible empreinte écologique. Apparue aux Etats-Unis au début des années 2000, en réponse à la crise immobilière, la micromaison a émergé en Suisse il y a un peu plus de 10 ans.

camping. En Suisse, les habitats sur roues sont considérés comme des véhicules soumis à la réglementation des transports, tandis que les structures fixes répondent plus facilement aux exigences légales. «L'installation sur pilotis, sur un terrain constructible, reste aujourd'hui la voie la plus sûre pour obtenir une autorisation», précise Christian Palma.

Densification douce

Une piste prometteuse pour développer les tiny houses, tout en évitant de contribuer au mitage du territoire, consisterait à les intégrer dans les zones de villas existantes. Cette approche de densification douce permettrait d'optimiser l'utilisation de l'espace urbain déjà construit, sans étalement supplémentaire.

Pour accompagner les porteurs de projets, l'association élabore un guide pratique à destination des communes, coécrit avec une architecte. HaLege propose aussi un espace membre en ligne regroupant des documents types pour entrer en contact avec les autorités, des conseils juridiques, des podcasts et des retours d'expérience. A cela s'ajoutent des journées d'échange, ouvertes sur inscription via leur site habitat-leger.ch.

Sur le fond, HaLege s'engage aussi pour une évolution des normes. Les règles fédérales actuelles imposent notamment un raccordement aux réseaux publics d'eau et d'assainissement, ce qui peut représenter jusqu'à 50% du coût total d'un projet. Des alternatives comme les toilettes sèches ou la phytoépuration restent difficilement acceptées, malgré des exemples fonctionnels à Genève. L'association plaide pour une reconnaissance de ces solutions écologiques et une révision des standards.

Elle cherche aussi à changer le regard porté sur ce type de logement, encore souvent perçu

comme précaire. «L'habitat léger n'est pas un choix par défaut, c'est une manière consciente d'habiter autrement, en lien avec l'environnement et les ressources disponibles.» Un concours d'architecture est envisagé pour repenser les modèles existants et répondre aux enjeux sociaux et environnementaux actuels. Face à un engouement croissant, le challenge est double: convaincre les autorités et accompagner les citoyens. Pour que ce mode d'habitat ne soit plus toléré à la marge, mais pleinement reconnu comme une solution d'avenir.

Pionnière de la micromaison

A Malleray, dans le Jura bernois, Tiny VeRo Swiss a été la première entreprise suisse à se spécialiser dans la construction de tiny houses, depuis près de douze ans.

«Nos clients sont souvent des propriétaires de grandes villas souhaitant simplifier leur vie et réduire leurs frais. La tiny house est apparue comme une solution écologique, modulable et abordable. Le plus compliqué, c'est d'obtenir l'autorisation communale. C'est la première étape, avant même de choisir sa micromaison dans notre showroom», explique Rodica Sumandea, cofondatrice de l'entreprise avec Verena Pécaut.

Tiny VeRo Swiss propose des modèles standards, mais aussi des constructions personnalisées. Les surfaces vont de 25 à 100 m², avec une forte demande autour de 70-80 m². «Même une grand-mère vivant seule désire souvent deux pièces, pour accueillir ses petits-enfants», précise-t-elle. Les maisons sont réalisées en bois, local ou importé du nord de l'Europe, selon le budget, avec des isolants adaptés aux quatre saisons. Chaque projet est ajusté aux goûts du client (panneaux solaires, toilettes sèches, poêle à bois...).

Tiny VeRo distingue deux profils: les adeptes de mobilité, qui optent pour des modèles sur roues, faciles à déplacer et à installer en camping, et ceux qui préfèrent une version modulable et fixe, livrée partiellement assemblée et montée sur site. Le prix varie entre 50'000 et 100'000 francs pour les maisons sur roues, et dès 100'000 francs pour une version fixe. Le délai de livraison est de 7 à 8 mois. L'accompagnement débute dès la conception: choix du modèle, implantation, démarches administratives. «Chaque canton, chaque commune a ses spécificités. On encourage les clients à nous contacter une fois le terrain identifié et une autorisation en vue. C'est un vrai projet de construction, même en format plus léger. Il faut anticiper les raccordements, les autorisations et les contraintes techniques.»

En douze ans, la demande a beaucoup évolué. Les minichalets rustiques du début ont laissé place à des maisons compactes et confortables, avec bardages contemporains, pergolas, voire terrasses sur deux côtés. «Chaque projet est unique. Nos tiny houses, ce sont un peu nos bébés», conclut-elle.

Un marché en croissance

Selon une étude récente de la Haute école de Lucerne (HSLU), les petits logements, dont les tiny houses, pourraient occuper une place croissante dans l'immobilier suisse. L'étude identifie trois moteurs: densification, durabilité et individualisation. Près d'un Suisse sur deux se dit prêt à vivre dans un petit logement, motivé par le désir d'autonomie. Ce type d'habitat attire en particulier les jeunes adultes, les personnes en transition de vie et les retraités. Pour les professionnels du secteur, c'est un marché émergent à suivre de près. ■